



RAPPORT FINANCIER (interne)

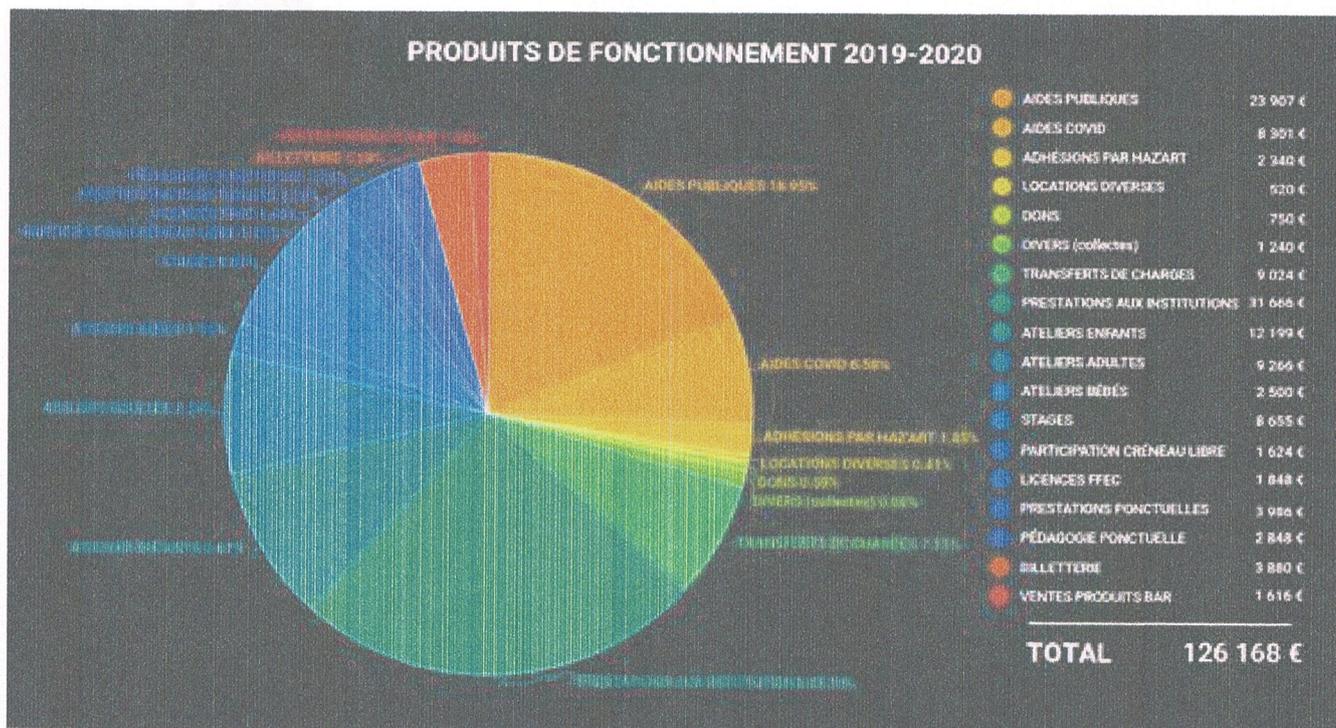
PAR HAZ'ART

année 2019-2020

- spécial Crise Covid 19 -

1 - Produits de fonctionnement (courant non financier).....	2
2- Charges de fonctionnement (courant non financier).....	3
3- Détails et comparaison des produits d'exploitation.....	4
4 - Détails et comparaison des charges d'exploitation.....	9
ANNEXE - Budget prévisionnel 2020-2021.....	15

1 – Produits de fonctionnement (courant non financier)

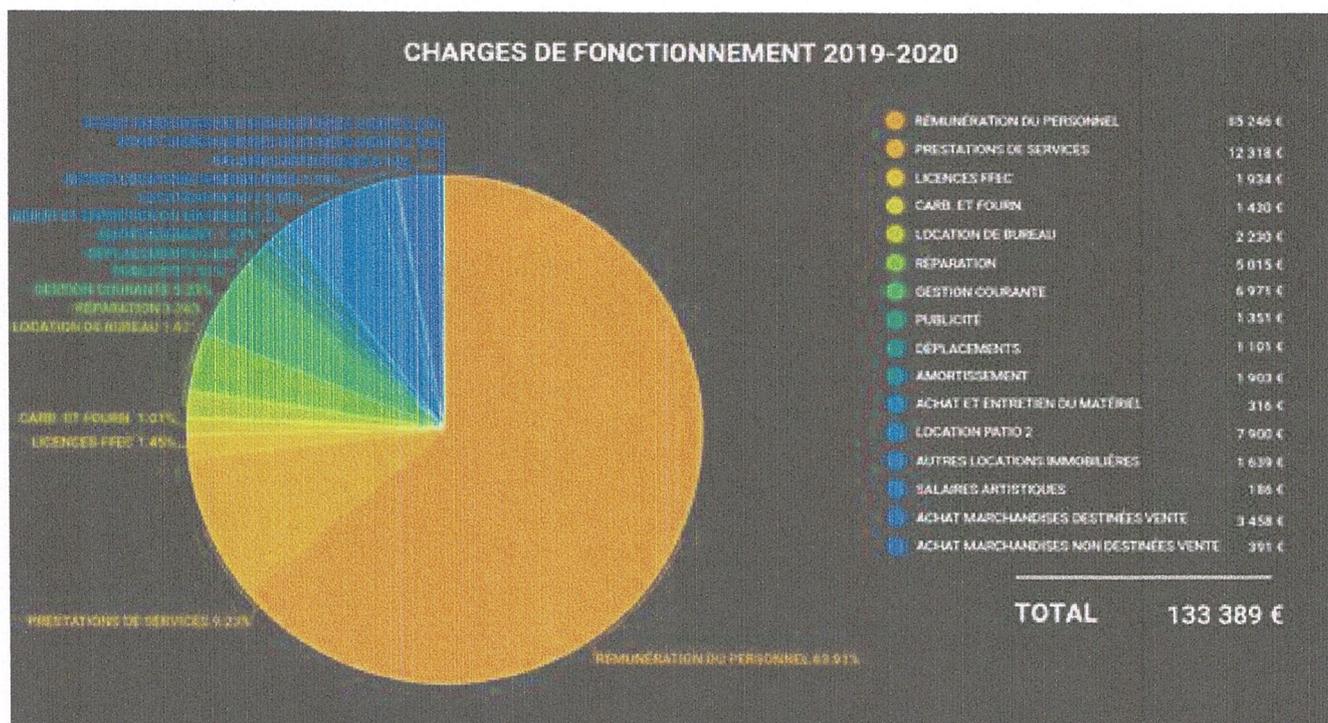


Au niveau des produits de fonctionnement, trois grands constats pour l'année 2020 :

- les aides publiques (subventions + Covid) représentent un quart de nos revenus, sachant qu'une part des subventions pour 2020 apparaîtront sur l'exercice 2021.
- environ 20 % de nos revenus proviennent des ateliers amateurs : un remboursement aurait représenté une perte d'environ 10 000 € pour l'association alors que les aides COVID étaient encore assez peu claires à ce moment-là. Que les adhérent.e.s soient remercié.e.s.
- en 2020, les produits en lien avec l'évènementiel sont très faibles (entre 4 et 5 %, 5 500 €). L'annulation des événements nous a fait perdre environ 19 000 € de produits par rapport à 2019.

Nous avons un total de 126 168 € de produits de fonctionnement soit 84 181 € de moins que l'année 2019. Nous avons perdu 40 % de nos revenus par rapport à l'année 2019.

2- Charges de fonctionnement (courant non financier)



Au niveau des charges de fonctionnement, deux grands constats :

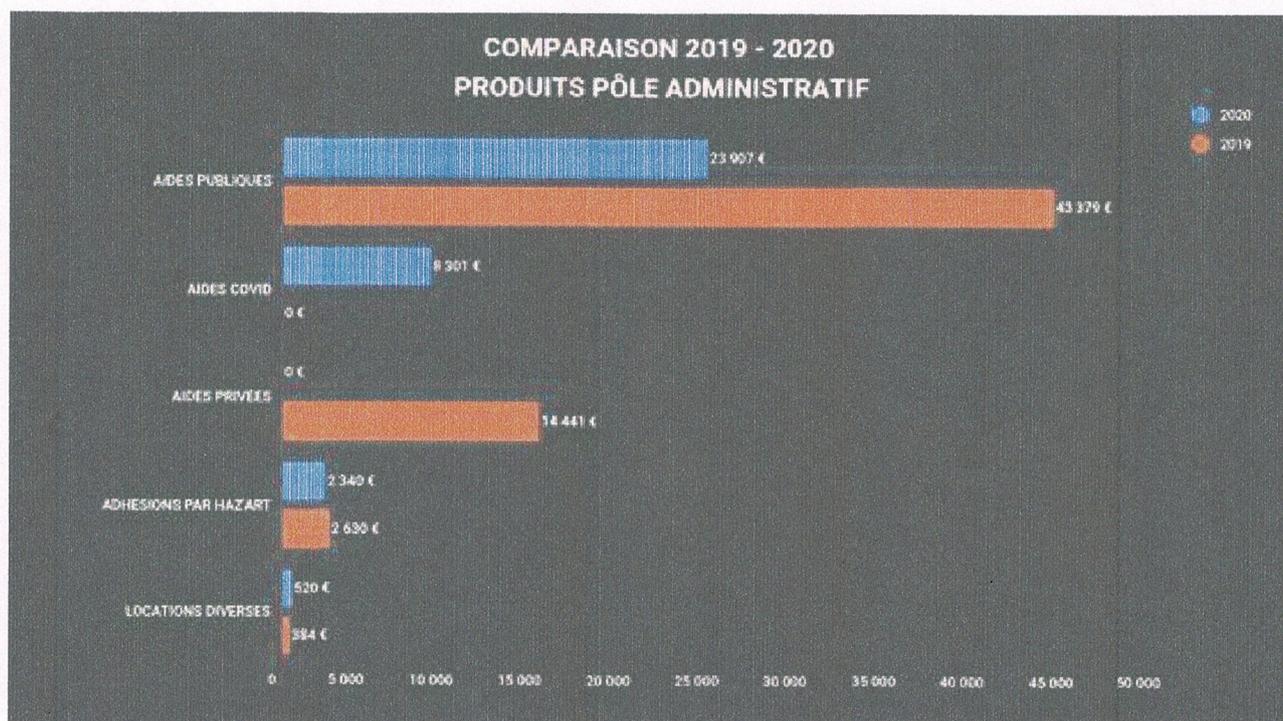
- la rémunération des salarié.e.s écrase littéralement les dépenses (pour 4 salarié.e.s = 3,3 ETPT)
- la prestation de service représente une part importante : notamment en raison de la nécessité de remplacer Cristian

Si nous avons perdu 84 181 € de recettes en 2020 par rapport à 2019, nous avons cependant moins dépensé : 45 316 € de moins qu'en 2019. Nos charges ont diminué de 25 % environ.

Finalement, nous terminons avec un déficit de 7 221 € au niveau du résultat courant (exploitation de la structure).

Notons néanmoins qu'avec les reports de charges, et surtout, les reports de fonds de l'année précédente, au niveau du compte de résultat comptable, nous sauvons les meubles avec **un excédent de 2 227 €**.

3- Détails et comparaison des produits d'exploitation



Revenons sur le détail des produits d'exploitation et comparons-le à l'année 2019.

Plusieurs remarques sur le pôle administratif :

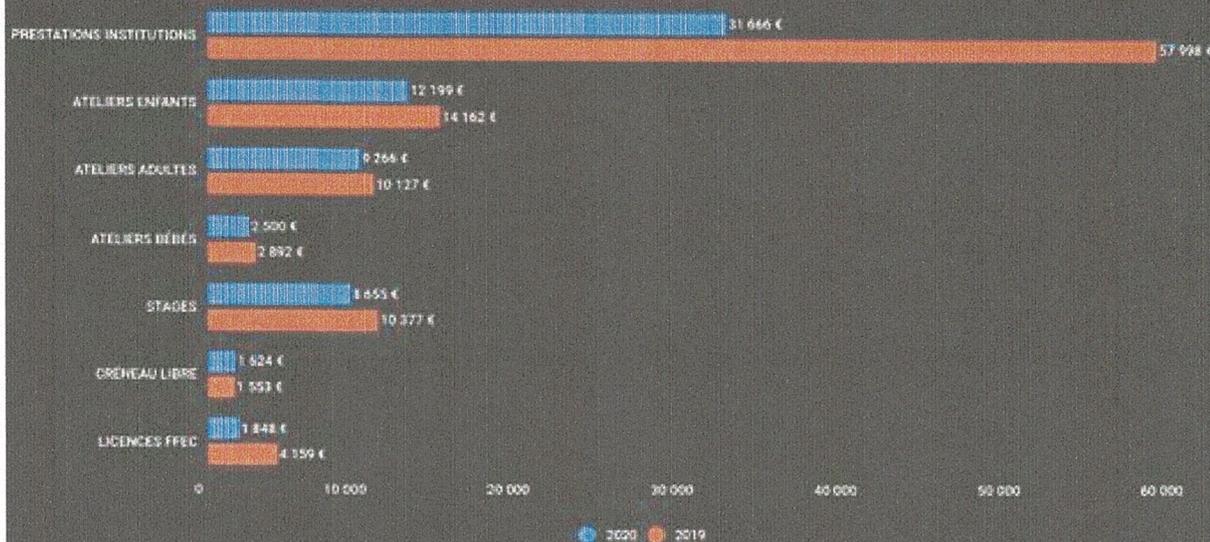
- les subventions publiques sont beaucoup moins élevées : annulation d'évènements, des subventions qui sont arrivées très tard et qui dépassent largement l'exercice 2020, des subventions publiques exceptionnelles en 2019 qui creusent l'écart (10 000€ de la CPAM).

- idem, les aides COVID sont arrivées tardivement, il faudrait compter 4 000 € de la Région par exemple, qui sont arrivées après la clôture de l'exercice.

- nous n'avons reçu aucune aide privée car aucun projet n'a été mené en lien avec des aides privées

Le nombre d'adhésions est stable, les gens adhèrent en début d'année, donc avant la crise COVID. Officiellement, 234 adhérent.e.s en 2020 (263 en 2019).

COMPARAISON 2019 - 2020 PRODUITS ÉCOLE DE CIRQUE



Plusieurs remarques sur le pôle école de cirque :

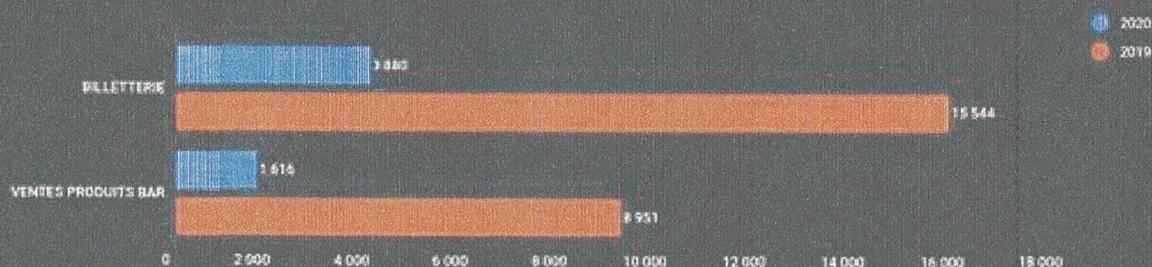
- l'année 2020 accuse une légère baisse des recettes des ateliers amateurs bébés-enfants-adultes mais le non-remboursement a permis d'éviter la catastrophe (cf les 10 000 € qu'il aurait fallu rembourser aux élèves). En réalité, une erreur de saisie donne environ 2 000 € de trop pour les ateliers enfants en 2019 qui auraient dû être saisis dans les stages.

- comme nous facturons à la séance avec les institutions et que ces dernières ont arrêté en mars : environ la moitié des revenus tirés des prestations au sein de ces institutions en moins. Ici est le vrai coup dur pour l'association.

- quant aux licences FFEC, rien de grave, puisque c'est des revenus qui sont redirigés ensuite vers la FFEC, ce n'est donc pas un manque à gagner pour l'association. La grande différence s'explique par le fait que l'inscription au créneau libre n'inclut plus l'adhésion à la FFEC.

- en raison de l'erreur de saisie mentionnée ci-dessus, l'écart entre les stages devrait être plus important avec l'annulation du stage enfants du mois d'avril 2020.

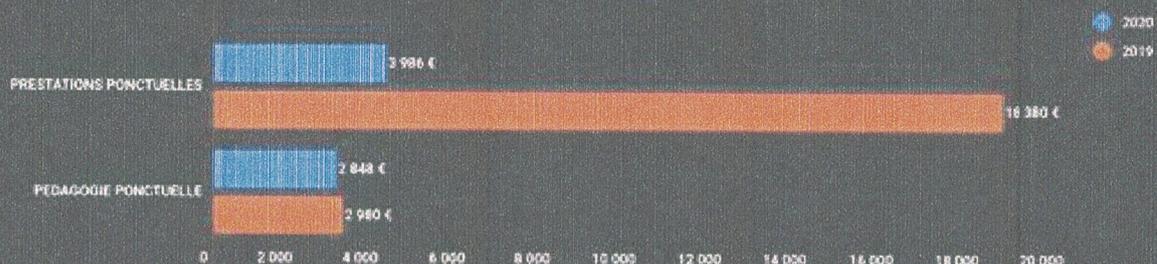
COMPARAISON 2019 - 2020 PRODUITS PÔLE ÉVÈNEMENTS



Plusieurs remarques sur le pôle évènements :

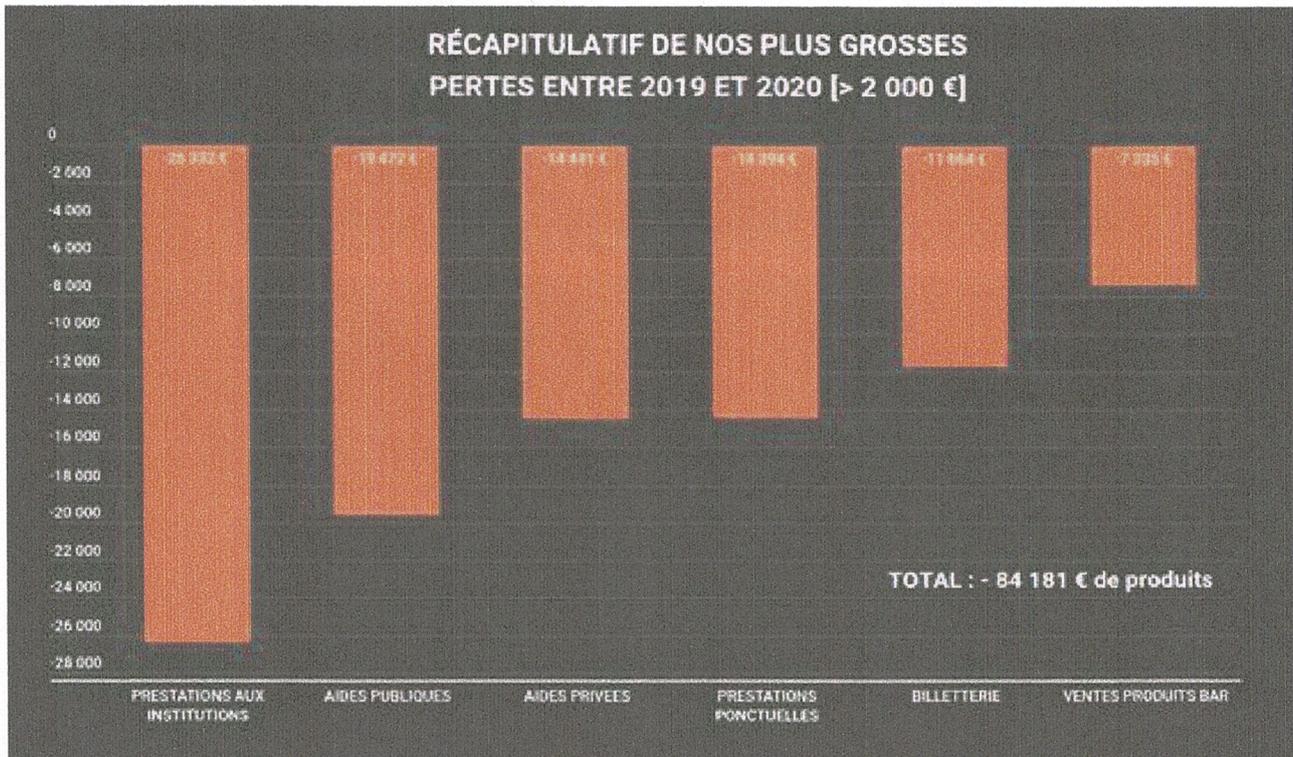
- la catastrophe ne surprendra personne : l'annulation de Boudu La Jongle, de la RAM, etc, explique cette baisse drastique des revenus tirés de la billetterie et de la vente de produits gourmandises et bar lors de nos évènements.

COMPARAISON 2019 - 2020 PRODUITS INTERVENTIONS PONCTUELLES



Le pôle interventions ponctuelles n'est pas anodin car il représentait 21 360 € en 2019, qu'il permet aussi à l'association d'intervenir ailleurs et de diffuser ses valeurs :

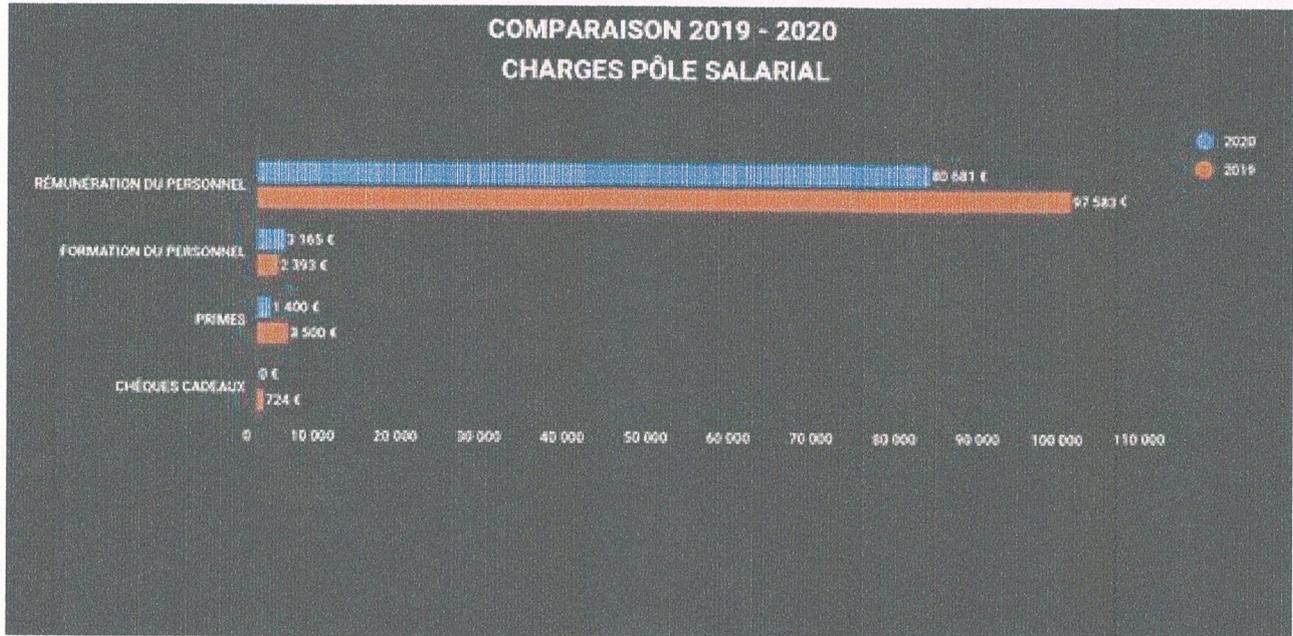
- ces prestations ont drastiquement chuté de presque 80 % entre 2019 et 2020 pour des raisons évidentes
- régularité de la pédagogie ponctuelle (étrange, sans doute une erreur de saisie).



Pour récapituler et essayer de comprendre d'où viennent nos plus grosses pertes (pertes de plus de 2 000 € par rapport à 2019) :

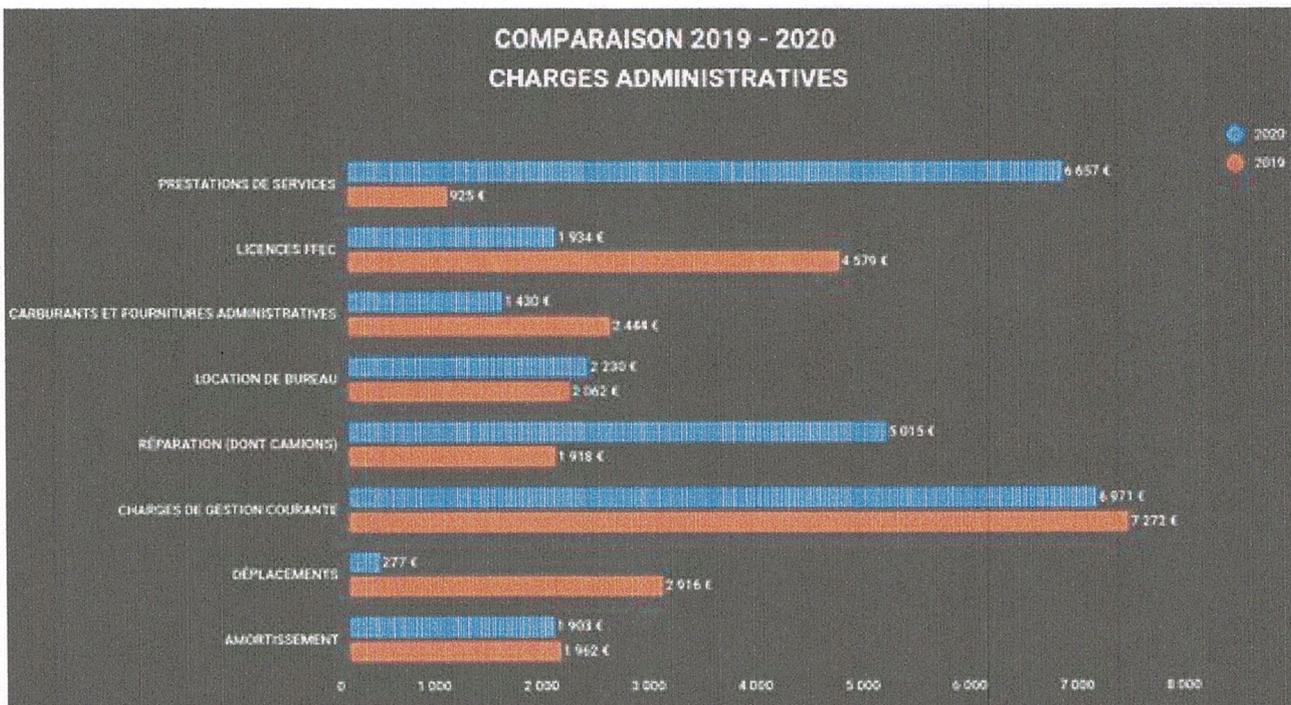
- sans surprise par rapport à ce que nous avons vu, ce sont les institutions qui ont tiré les recettes vers le bas, ainsi que les aides et les évènements.

4 - Détails et comparaison des charges d'exploitation



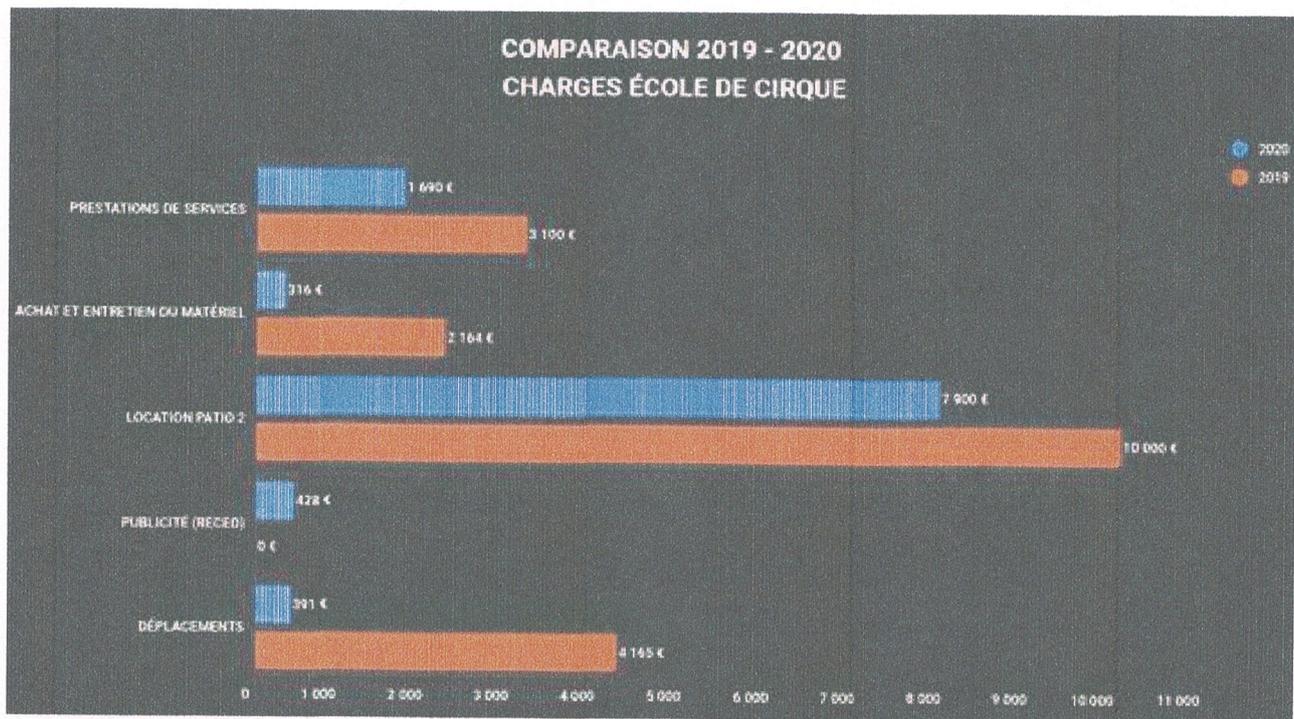
D'abord les charges de rémunération du personnel :

- moins de dépenses dans la rémunération car Cristian n'est arrivé que très tardivement
- diminution des primes (peut-être qu'il y a eu des départs en 2019, alors que les départs de 2020 se retrouveront sur l'exercice de 2021)
- renonciation aux chèques cadeaux.



Quant aux charges administratives :

- une forte augmentation des prestations de services : remplacement de Cristian et recours à La Volte (structure d'accompagnement)
- comme déjà mentionné pour les licences FFEC, ce n'est pas vraiment une charge dans la mesure où l'argent est reçu et dirigé directement vers la FFEC. La diminution correspond au fait qu'on ne fait plus de licences FFEC pour le créneau libre.
- les charges administratives sont relativement fixes, à part les déplacements
- dans les charges de gestion courante : compta, électricité, Internet, téléphone etc.

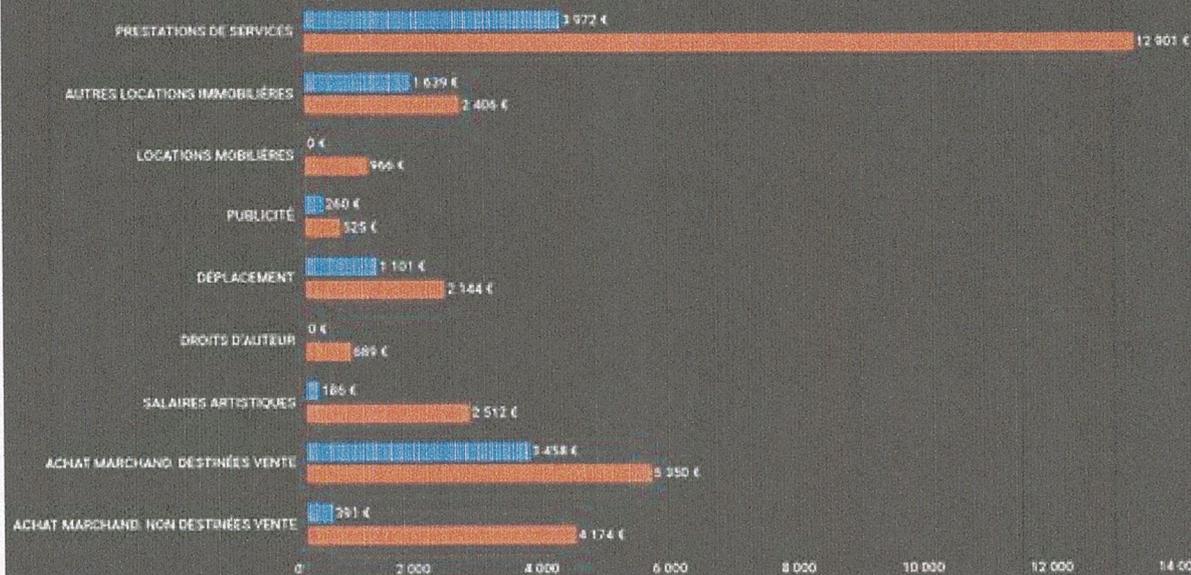


Quant aux charges relatives à l'activité cirque

- sans surprise, baisse drastique des dépenses de déplacement (moins d'interventions ponctuelles et au sein des institutions)
- geste de la Grainerie qui nous a fait une ristourne sur le loyer du Patio 2
- pour l'achat et entretien du matériel : les achats de matériel étaient prévus dès le deuxième trimestre mais tout a été gelé dès mars 2020.

COMPARAISON 2019 - 2020 CHARGES de l'ÉVÈNEMENTIEL

● 2020
● 2019

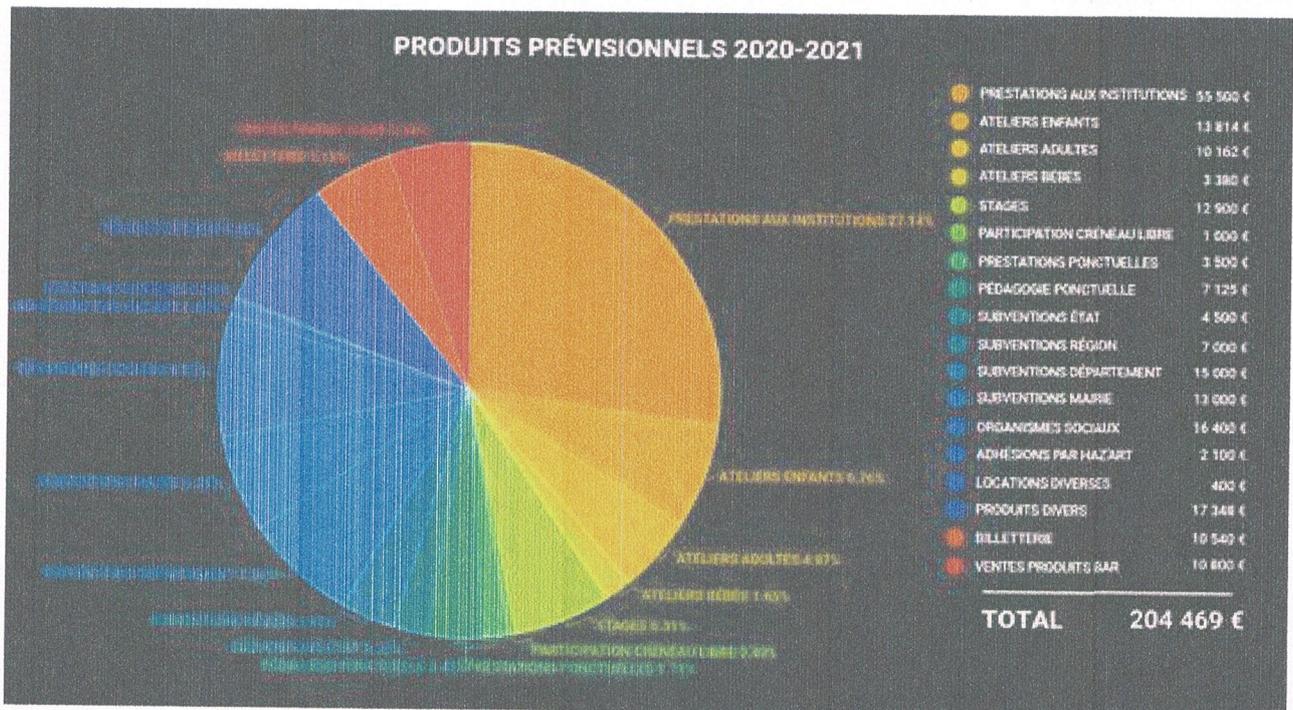
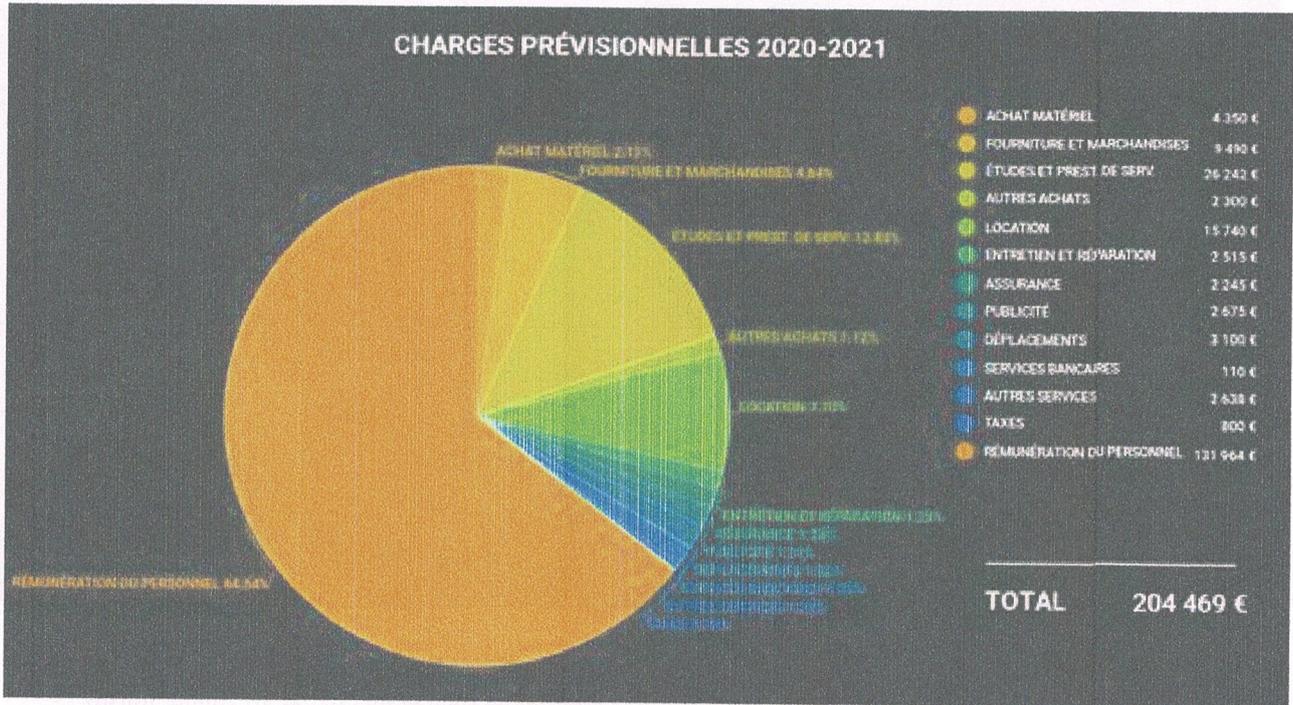


Enfin, par rapport aux charges liés à l'évènementiel :

- aucun surprise moins de prestations de services (artistiques ou de SIAP) et de salaires artistiques (GUSO)
- idem pour tout ce qui a trait au bar, marchandises et gourmandises.

TR PB

ANNEXE – Budget prévisionnel 2020-2021



BORG Isabelle

THOMAS RIESSER